



Pays

France (Loiret)

Client

Communauté
d'Agglomération Orléans
Val-de-Loire

Date

2006-2009

Montant des travaux

4 M€ HT

Prestations de Sogreah

- ◆ Maîtrise d'oeuvre (missions : AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR)
- ◆ Compléments d'études géotechniques

Contexte

Le collecteur de la Chillesse est un ancien fossé, busé au fil du temps, récupérant la majeure partie des eaux de ruissellement du bassin versant Ouest de l'agglomération.

De conception unitaire, il déverse le débit de temps de pluie directement en Loire par l'intermédiaire d'un déversoir d'orage, et dirige le débit de temps sec vers la station d'épuration de La Chapelle-Saint-Mesmin.

La Communauté d'Agglomération d'Orléans Val de Loire souhaite réaliser la construction d'un bassin de rétention d'eaux pluviales sur le débouché en Loire du collecteur principal de La Chillesse,

conformément aux préconisations de travaux du diagnostic de réseau réalisé en 1994 et aux obligations réglementaires liées à l'arrêté d'autorisation de la station d'épuration intercommunale de la Chapelle-Saint-Mesmin.

En effet, cet aménagement permettra d'assurer un rôle de dépollution vis-à-vis du milieu récepteur conformément à l'arrêté d'autorisation, en participant à la réduction des déversements au milieu naturel.

Pour cela, le bassin est conçu de manière à collecter la totalité de la pollution résiduelle d'une pluie de période de retour 1 mois au déversoir de La Chillesse.

Descriptif

- ◆ Construction du bassin de rétention de 6 500 m³ à l'Est du camping de la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle, situé en bord de Loire.
- ◆ Dispositif de détournement des eaux vers ce bassin.
- ◆ Contraintes géotechniques fortes en contexte karstique avec nappe haute.
- ◆ Dispositif de vidange, de nettoyage et de désodorisation du bassin.

Particularité

Pré-injections de sol (sol karstique) avant réalisation de la paroi moulée.